Avisbat

Cet avis à la batellerie n° FR/2026/00527-1
modifie **l'avis** n° FR/2026/00527-0

Avis mis à jour

Mercredi 24 juin 2026

AVIS À LA BATELLERIE
N° FR/2026/00527-1

Évènement

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)
Arrêté préfectoral n°07-2025-09-19-00003

Atterrissement

Localisation A

Rhône

PK de début : 124.000 - Garage aval de l'écluse de Beauchastel
PK de fin : 124.000 - Garage aval de l'écluse de Beauchastel
Position : Rive droite

Du 28/04/2026 à 15h00
Au 31/12/2026 à 19h00

Modification des conditions de navigation

Attention spéciale

Informations supplémentaires

Les usagers de la voie d'eau sont informés de la formation d'un atterrissement au niveau de

l'amont du ponton de plaisance du garage aval de l'écluse de Beauchastel.

A ce titre, le mouillage de 3m au droit de cette zone n'est pas garanti.

La zone de mouillage non garantie est représentée en pièce jointe du présent avis à la batellerie.

Contacter le(s) service(s) concerné(s)

Service territorial Canal du Rhône à Sète

04 90 96 00 85 uti.canaldurhoneasete@vnf.fr